

Séance du 22 janvier 2010

COMMUNE
de
GARNERANS

L'an deux mil neuf et le vingt deux janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Christiane THIBERT, Maire.

Présents :

Mmes Christiane THIBERT, Solange DUMAS, Claude ROLLIN, Patricia DUBOIS, Colette BERGER, Mrs Christian HARTWICH, Marc MONFRAY, Benoît JABOULET, Michel ARIES et Jean-Pierre BOURGEOIS.

Absents représentés :

Nicole NAVARRO donne pouvoir à Christiane THIBERT

Dominique VIOT donne pouvoir à Michel ARIES

Franck FURTIN donne pouvoir à Colette BERGER

Absent :

Pascal GUILLON

Secrétaire de séance Benoît JABOULET

Le compte-rendu de la séance du 18 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 22 janvier 2010.

Délibérations

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité des membres présents et représentés :

- La mise à jour de classement des voies communales avec une longueur de 20 141 mètres.
- Le renouvellement de la convention avec la SPA pour un montant de : 652 habitants x 0.26 € = 169.52 € pour le compte de la SPA au titre de l'année 2010.
- L'achat d'un ordinateur pour le secrétariat pour un montant de 1 156.00 € HT soit 1 382.58 € TTC à la société MAGNUS. Cette dépense sera imputée au compte 2183 opération 114 en section d'investissement.

Rapports des commissions :

Action sociale et culturelle :

Une aide a été sollicitée pour des colis alimentaires.

Concert du 29 janvier : organisation avec le Sou des écoles.

Madame le Maire souhaite la mise en place du plan de formation obligatoire pour le personnel avec la participation de Michel Ariès.

Finances

Le budget 2009 est en cours de clôture. L'excédent de fonctionnement est de 102 259,85 €uros qui sera reporté dans la section investissement pour en partie financer l'opération du « Cœur de village ».

Budget 2010 :

Suite à la réunion de la commission, il apparaît que le revenu des impôts est en constante croissance en raison de l'augmentation annuelle de la valeur locative.

La taxe professionnelle sera encore perçue pour 2010.

Revenus stables et équilibrés.

En raison de tous ces éléments, il ne semble pas nécessaire d'envisager une augmentation des impôts directs.

Communication

Site Internet

Il fonctionne plutôt bien (1100 visites)

Présentation du nouveau contrat pour le site de la communauté de communes. En ce qui nous concerne, nous maintenons notre fonctionnement qui apporte entière satisfaction.

Bulletin municipal

Toutes les informations ou changements de dernière minute sont récoltés ; la maquette est pratiquement terminée. Réunion pour les corrections et améliorations mardi 26 janvier à 20 h 30, et l'impression fin janvier et distribution imminente.

Office du tourisme Val de Saône :

La vitrine Garnerans et ses talents, où l'on peut découvrir des peintures, de la sculpture, du modélisme et des magnifiques photos de la faune et flore misent en boucle.

Ont été également représentés le restaurant de la Place, les Jeunes Sapeurs Pompiers.

Numérotation des rues :

Les plaques sont en cours de distribution.

École numérique rurale :

Tout le matériel est livré et mis en place.

Les enseignants ont eu un jour et demi de formation début janvier.

Une démonstration est prévue dès que les outils pédagogiques seront maîtrisés.

Urbanisme et environnement

Cœur de village

La première réunion aura lieu le 3 février 14 H 00.

PLU.

Règlement du PLU : quelques modifications à traiter

Voirie

Mise en place du Plan de Mise en Accessibilité avec l'aide de M. Bulliot

1^{ère} phase de repérage et diagnostic

2^{ème} phase de solutaion

Questions diverses

Des branchements trop faibles ont été détectés et nous devons en informer le Syndicat d'Electricité ; Marc Monfray est chargé du dossier.

Suite à une demande d'aide financière par le collège de Thoissey et de parents d'élèves concernant un voyage linguistique en Grande Bretagne sollicitant les communes, celle-ci n'a pas été retenue.

La séance est levée à 23 H 15

Prochain Conseil le Vendredi 19 février 2010 à 20 h 30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Christiane THIBERT